



COMPOSTAGE

Des déchets alimentaires et de jardin tel que :

- Épluchures de légumes, de fruits et d'agrumes
- Coquilles d'œuf
- Feuilles mortes
- Essuie-tout et mouchoirs
- Marcs de café et sachets de thé



Composteur individuel ou collectif,
renseignez-vous auprès de votre collectivité.

LES 3 ÉTAPES D'UN COMPOST RÉUSSI

1



Vider votre bio-seau dans le
composteur

2



Recouvrir de matière sèche
(broyat, feuilles mortes)

3



Remuer le tout 1 fois par
semaine pour aérer

À VOLONTÉ !



Vous pouvez déposer vos
bio-déchets dans le
composteur collectif de
Farges Lès Mâcon qui se
trouve à côté du City Stade.

La Communauté de
communes du Tournugeois
propose à un tarif
préférentiel (30 €) pour ses
habitants ; un ensemble
comprenant un composteur
individuel, un bio-seau, une
grille anti-rats.

Information et réservation au
03 85 51 05 56.

JAMAIS !



SI J'AI UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

